Province de Québec Municipalité de Chartierville

Lundi 3 avril 2017

1. Ouverture de la séance :

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19h00.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Vanessa Faucher, Guy Gilbert, Nathalie Guesneau et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Paméla Blais est aussi présente.

Absence motivée : Simon Lafrenière

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M Guy Gilbert et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Adoption du procès-verbal du 6 mars 2017.
- 4. Adoption des revenus & dépenses.
- 5. Rapport du Maire.
- 6. Rapport des comités ad hoc.
- 7. Informations, correspondance & demandes diverses:
 - Carte de crédit Bureau en Gros
 - Contribution Croix Rouge
- 8. Période de questions.
- 9. Affaires nouvelles.
- 10. Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal du 6 mars 2017 :

Il est proposé par M Claude Sévigny, appuyé par M Guy Gilbert et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 6 mars 2017, tel que présenté.

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M Louis Désy et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 mars 2017, pour un total des dépenses d'une somme de 50 183,28 \$ et un total des revenus

d'une somme de 102 558,76 \$.

5. Rapport du Maire:

M. Dion nous explique les raisons pour lesquelles il a pris la décision d'annuler le Championnat d'orpaillage qui devait avoir lieu en septembre prochain. En autre, l'ambiance au sein du comité n'était pas favorable au travail d'équipe. Aussi, il était clair pour le Conseil qu'il n'était pas question d'acquiescer à la demande d'un membre de ce comité et d'évincer le conseiller en charge.

Le maire nous donne aussi un petit compte rendu de la rencontre avec M Ghislain Bolduc député de Mégantic. M Bolduc a tenu un peu le même discourt qu'il y a quatre ans en nous disant que la 257, entre La Patrie et Gould devrait être pris en main par le gouvernement. Il serait très apprécié que cette route soit prise en charge, car les touristes qui visitent Chartierville doivent en partie passer par cette route endommagée, ce qui n'est pas très vendeur pour nous. Par contre, la route entre La Patrie et Chartierville devrait recevoir une nouvelle couche d'asphalte... Aussi, l'adjointe de M Bolduc a été mise en contact avec la directrice générale pour les subventions à venir.

M Dion nous informe des nouveaux développements pour le triathlon extrême Endurance. Les organisateurs nous demandent de rapatrier les bénévoles au point de transition sur la propriété de M Daniel Lauzon au 174, route Saint-Hyacinthe et non dans les rues de Chartierville. Comme les accompagnateurs des athlètes, environ 125, seront également à cet endroit, un service de navette sera probablement offert vu le manque d'espace pour le stationnement. La municipalité compte également organiser un BBQ pour souligner l'évènement sur la propriété de M Lauzon.

M. le maire nous dit que notre camion de pompier est à vendre et qu'il sera vendu au plus offrant.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Guy Gilbert nous informe que la première rencontre du Comité de la Côte Magnétique et qu'une autre est prévue prochainement pour la Mine d'Or. Cette rencontre a pour but de réviser l'ensemble des activités présaisons et de prendre une certaine avance afin que tout soit prêt dès l'ouverture des centres.

17-2779

17-2780

17-2781

Le maire prend la parole au nom de M. Simon Lafrenière, en son absence, et nous informe qu'une partie de sucre devrait avoir lieu encore cette année avec la même formule, crêpe et tire sur la neige. L'évènement devrait avoir lieu le 23 avril prochain. La date est sujette à changement, car les producteurs ne sont pas encore certains de pouvoir se libérer vu la saison qui tarde à débuter.

Mme Nathalie Guesneau fait un suivi sur la facture d'électricité des deux derniers mois. La municipalité a contactée Hydro Québec afin de voir si des anomalies avaient été détectées, mais ce n'est pas le cas. Ainsi, les économies promises ne sont pas celles que nous avons, même chose du côté des lampadaires. Alors, peut-être qu'il serait envisageable de faire un retour à la biénergie avec notre ancien système de chauffage à l'huile.

Les travaux sont prévus dans le centre communautaire sont maintenant complétés. Sur le même sujet, Mme Guesneau nous informe qu'elle s'est donné comme mission de remettre au goût du jour notre grande salle, sans toucher aux éléments particuliers à Chartierville, comme la murale peinte au mur. Aussi, les travaux de réfection sur le mur extérieur sont toujours prévus.

Pour ce qui est de l'assainissement des eaux, Mme Nathalie a eu une rencontre avec les responsables, soit Mme Louise Saint-Laurent et M. Richard Martin, afin de voir les différents travaux à prévoir pour le printemps. Certains seront réalisés par des contracteurs, mais d'autres pourront être pris en charge par nos employés, ce qui nous fera économiser des coûts.

M. Claude Sévigny nous renseigne que nous avons utilisé tous les fonds possible pour le Pacte Rural, grâce au temps fait par nos bénévoles. Sur un autre sujet, M. Sévigny nous informe que la vidéo tournée pour l'hiver n'est pas à son goût et qu'ils devront reprendre des images.

M. Louis Désy nous rassure qu'il n'y pas de catastrophe à signaler et il rappelle qui si jamais les citoyens voyaient certains problèmes dans les chemins, de bien vouloir le signaler au bureau avant que les problèmes s'aggravent.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

Carte de crédit Bureau en Gros :

Que la personne morale, Municipalité de Chartierville, délègue, Mme Paméla Blais, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de Carte(s) Visa Desjardins («les Cartes»), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec («la Fédération»);

Que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y attache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables;

Que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnants et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

Que Mme Paméla Blais soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou les limites de crédit, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

Que Mme Paméla Blais puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocations des représentants de l'entreprise autorisé à obtenir une Carte, la réparation et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés aux Cartes, le cas échéant;

Que la Fédération des caisses Desjardins de Québec («la Fédération») puisse considérer cette résolution en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Contribution Croix Rouge:

17-2783

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyée par M. Louis Désy de renouveler l'entente de Services aux sinistrés que la Municipalité de Chartierville doit signer avec la Croix-Rouge canadienne pour 2017-2018 et de verser la contribution de 160,00 \$.

17-2782

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Période de questions : Le maire répond aux questions des citoyens.

9. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

17-2784

10. Levée de la séance : La séance est levée à 20 h 28 par M. Louis Désy sous la résolution 17-2784.

Denis Dion, maire

Paméla Blais, secrétaire-trésorière